NOTE IRE Nº 3
RSI BRIEF #3

Septembre 2023

Colin Busby
Tessa LoRiggio

L'essor des CELI : tendances en matière d'utilisation des véhicules d'épargne au Canada

Résumé
Un plan d'épargne comporte deux volets principaux : mettre de côté suffisamment de fonds et les investir efficacement. Pour épargner de manière optimale, les comptes d'épargne enregistrés sont essentiels pour obtenir des rendements élevés sur l'épargne au fil du temps. Dans la plupart des cas, les Canadiens doivent choisir de placer leur épargne dans un REER ou un CELI, qui comportent tous deux des règles et des avantages fiscaux distincts. À l'aide de l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada, cette Note IRE examine les tendances en matière d'utilisation des CELI et des REER depuis la création des CELI en 2009. Elle révèle que les CELI sont devenus particulièrement populaires auprès des Canadiens plus âgés qui retirent leur épargne-retraite ainsi que parmi les jeunes épargnants. Cependant, l'introduction des CELI a accru la complexité des décisions d'épargne. Les décideurs publics et privés doivent donc continuer de trouver des moyens d'améliorer la littératie financière et de concevoir des interventions éducatives efficaces.

Summary
A savings plan has two main parts: the setting aside of sufficient funds and investing them efficiently. To save effectively, tax-preferred savings vehicles are key to achieving high returns on savings over time. In most instances, Canadians must choose to place their savings into either RRSPs or TFSAs, both of which have distinct rules and tax advantages. Using Statistics Canada's Survey of Financial Security, this RSI Brief investigates trends in TFSA and RRSP use since TFSAs were introduced in 2009. It finds that TFSAs have become especially popular among older Canadians who are drawing down their retirement savings as well as among younger savers. However, the introduction of TFSAs has increased the complexity of savings decisions, hence public and private decision-makers need to continue to find ways to improve financial literacy and design effective educational interventions.

Institut sur la retraite et l'épargne
HEC MONTRÉAL

Les auteurs aimeraient remercier Pierre-Carl Michaud et David Boisclair pour leurs commentaires sur les versions précédentes de cette note. Les opinions et analyses contenues dans les Notes IRE de l'Institut ne peuvent en aucun cas être attribuées aux partenaires ni à l'Institut lui-même et elles n'engagent que leurs auteurs.

The authors would like to thank Pierre-Carl Michaud and David Boisclair for comments on earlier iterations of this brief. Opinions and analyses contained in the Institute's RSI Briefs cannot be attributed to the Institute or its partners and are the sole responsibility of the authors.

©2023 Colin Busby et Tessa LoRiggio. Tous droits réservés. All rights reserved. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.

INTRODUCTION

Dans une précédente Note IRE, Busby, LoRiggio et Michaud (2023) ont exploré les tendances concernant la quantité d'épargne que les Canadiens mettent de côté – en d'autres termes, le montant d'épargne qu'ils ont accumulé au moment de leur retraite. Mais un plan d'épargne réussi est le produit à la fois du montant épargné et du rendement de cette épargne, ce que l'on pourrait appeler l'efficacité de l'épargne. Ce deuxième aspect des décisions d'épargne est souvent négligé. L'un des facteurs clés déterminant l'efficacité est la fiscalité. Cette note examine de plus près les décisions concernant l'efficacité des choix d'épargne et, en particulier, la manière dont les Canadiens exploitent les comptes d'épargne enregistrés.

Nous focalisons sur le recours aux comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), lancés en 2009 comme alternative aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Les CELI offrent aux Canadiens la possibilité d'épargner sur une base « d'impôt payé d'avance », donc sans payer d'impôt sur le revenu de placement au moment du retrait. En revanche, les dépôts dans un REER sont déductibles d'impôt (ils réduisent le revenu imposable l'année où ils sont effectués) mais impliquent une imposition lors du retrait des fonds. Par conséquent, les taux d'imposition effectifs marginaux au moment des cotisations et des retraits de fonds peuvent avoir un impact important sur le rendement effectif d'un dollar d'épargne. En particulier, les retraits d'un REER comptent comme un revenu imposable et peuvent réduire les prestations gouvernementales fondées sur le revenu[1] – comme la Sécurité de la vieillesse/Supplément de revenu garanti (SV/SRG), les allocations pour enfants, etc. – alors que les retraits d'un CELI n'ont aucune incidence sur les prestations fondées sur le revenu. Les cotisations réalisées dans le « mauvais » instrument d'épargne peuvent diminuer le rendement effectif de l'épargne – augmentant potentiellement les impôts dus ou réduisant les prestations gouvernementales disponibles – ce qui du coup augmente la quantité d'épargne nécessaire pour atteindre les objectifs de dépenses à la retraite (Boyer, d'Astous et Michaud 2022).

Dans cette Note IRE, nous évaluons l'augmentation du recours au CELI par rapport aux principaux objectifs énoncés dans le budget fédéral de 2008 (Canada 2008). Outre les épargnants en général, les CELI étaient destinés principalement à profiter aux Canadiens plus âgés et aux travailleurs à faible revenu qui devaient bénéficier d'un instrument d'épargne à long terme offrant plus de flexibilité en matière de retraits. Par exemple, les CELI offrent aux Canadiens âgés un instrument d'épargne viable à l'abri de l'impôt pendant la phase de décaissement de leur retraite. De plus, les

[1] Une différence importante entre ces deux véhicules réside dans la façon dont les retraits peuvent affecter les droits de cotisation cumulés. Les retraits d'un CELI n'affectent pas les droits de cotisation cumulatifs de l'année suivante – les gens sont autorisés à rajouter ces montants retirés au cours des années suivantes. Par contre, les retraits des REER ne peuvent être remplacés. De plus, les droits de cotisation au CELI sont cumulatifs et augmentent d'environ 6 500 $ par année pour tous les Canadiens (en date de 2023), tandis que les droits de cotisation cumulatifs aux REER augmentent à raison de 18 % des revenus de travail de l'année précédente.

CELI offrent aux travailleurs à faible revenu un instrument d'épargne-retraite efficace qui évite les récupérations qui réduisent les prestations de retraite lorsque l'épargne est retirée à un âge plus avancé. Nous analysons l'utilisation du CELI selon l'âge et le revenu afin d'évaluer son succès par rapport à ces objectifs.

Nous constatons que les CELI ont connu une croissance fulgurante depuis leur création. Le rythme de croissance est tel que les cotisations annuelles médianes aux CELI dépassent déjà celles des REER,[2] et la valeur totale de l'épargne dans les CELI pourrait finir par dépasser celle dans les REER dans un avenir proche. Les ménages plus âgés, en particulier ceux qui puisent dans leur épargne-retraite, sont plus susceptibles que les autres groupes d'âge d'avoir un CELI et disposent de moins d'espace disponible par rapport à leur plafond de cotisation. Nous constatons également que les Canadiens à faible revenu commencent à profiter des CELI, mais peut-être pas aussi rapidement que prévu étant donné les fortes récupérations du SRG auxquelles ils pourraient être confrontés une fois plus âgés. Étant donné que 36 % des ménages canadiens possèdent à la fois un REER et un CELI, et doivent donc prendre une décision complexe quant au compte dans lequel placer leur prochain dollar d'épargne, les politiques et interventions éducatives seront importants afin de garantir que les Canadiens fassent des choix optimaux qui maximisent leur épargne (Boyer, d'Astous et Michaud 2022; Laurin, Messacar et Michaud 2023).

DONNÉES ET ÉCHANTILLON

Cette Note utilise l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada de 2005 à 2019. L'ESF recueille des informations sur la valeur des actifs financiers et non financiers ainsi que sur les dettes des ménages partout au Canada. La valeur nette correspond au total des actifs moins la dette totale. Des informations sur le revenu et la démographie sont également récoltées pour le principal soutien économique (la personne au revenu le plus élevé). Nous utilisons les données du Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF qui contient des informations au niveau de la famille économique. Les familles économiques sont semblables aux ménages, sauf qu'elles excluent les individus vivant à la même adresse sans partager les ressources familiales. Les colocataires, par exemple, ont chacun un identifiant familial unique et apparaissent donc comme des observations distinctes dans l'échantillon. Ainsi, les familles économiques peuvent également comprendre des individus. Par souci de simplicité, nous appelons l'unité d'observation un « ménage ».

L'ESF est une enquête transversale composée de cinq vagues réalisées en 1999, 2005, 2012, 2016 et 2019. Chaque vague regroupe environ 12 000 réponses, sauf celle de 2005 qui a récolté 5 000

[2] Voir le résumé du Recensement de 2021 de Statistique Canada à l'adresse https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810008501

réponses (voir Baldwin 2019). L'enquête recueille des informations auprès des personnes âgées de 18 ans et plus. Nous nous concentrons sur les ménages dont le principal soutien économique est âgé de 20 à 79 ans. Étant donné que notre tranche d'âge s'étend au-delà de 71 ans – l'âge auquel les Canadiens doivent convertir leurs REER en fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) – nous combinons les REER et les FERR en une seule variable. Étant donné que les REER représentent près de 90 % de la valeur combinée des deux, et 96 % pour les personnes de moins de 70 ans, nous appelons l'actif agrégé un REER pour le reste de l'analyse.

Les données sont ajustées pour l'inflation, les valeurs aberrantes et la taille de la famille.[3] Toutes les valeurs monétaires sont converties en dollars de 2019 et ont été pondérées à l'aide des poids fournis par l'ESF. Sauf indication contraire, les moyennes incluent les ménages avec des valeurs nulles.[4] Pour faciliter la comparaison, nous excluons de l'analyse les formes d'épargne-retraite volontaires ou d'employeur hors-REER et hors-CELI (c.-à-d. les régimes de pension agréés à PD ou à CD; les régimes volontaires d'épargne-retraite; et les régimes de pension agréés collectifs).

RÉSULTATS

Le tiers des ménages possédaient un CELI en 2012, trois ans seulement après son introduction en 2009. Au cours des dix années qui ont suivi, cette proportion est passée à près de la moitié, soit 46 % (Figure 1). Compte tenu des taux de croissance récents, au cours de la prochaine décennie il est probable qu'il y aura autant de ménages possédant un CELI que de ménages possédant un REER.[5]

La décision de posséder un, les deux ou aucun des véhicules a également radicalement changé (Figure 2). En 2019, 10 % des ménages possédaient uniquement un CELI, remplaçant la part des ménages qui ne possédaient aucun des deux véhicules. Posséder les deux véhicules était également courant, remplaçant la proportion de ménages possédant uniquement un REER. En 2019, plus de ménages possédaient à la fois un REER et un CELI que ceux qui ne possédaient ni l'un ni l'autre.

[3] Nous ajustons les valeurs aberrantes en censurant au 99^{e} centile (et au 1er centile pour les variables avec des valeurs négatives). Les valeurs sont rendues équivalentes en les divisant par la racine carrée de la taille de la famille. Par exemple, la richesse est divisée par 2 lorsque la taille de la famille est de 4, ou divisée par 1 (c.-à-d. non ajusté) lorsque la taille de la famille est de 1. Cela permet une comparaison plus juste de la richesse entre familles de tailles différentes.

[4] Par exemple, la valeur des maisons est fixée à zéro pour ceux qui ne sont pas propriétaires et est incluse dans le calcul de la moyenne.

[5] Les données ne nous permettent pas de séparer les CELI collectifs des CELI individuels ou les REER collectifs des REER individuels. Par conséquent, nous montrons toutes les données pour les deux véhicules.

Figure 1 : Part disposant de comptes d'épargne privés, 2005 – 2019

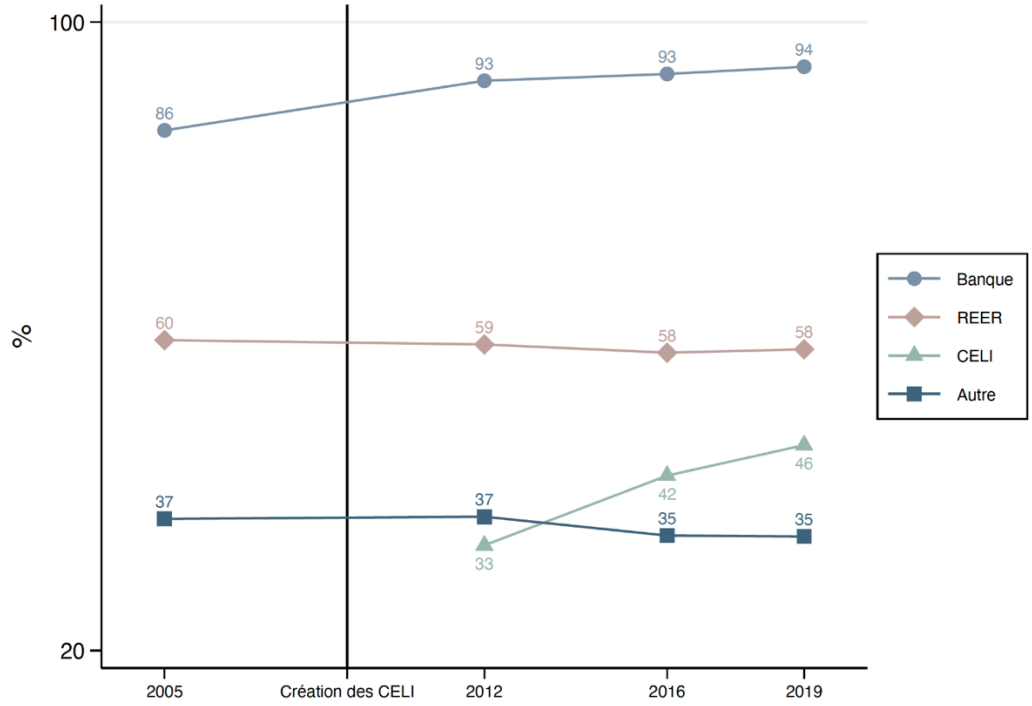

Notes : Les actifs bancaires comprennent les dépôts bancaires, les dépôts à terme et les bons du Trésor. Les « autres » actifs financiers comprennent les fonds communs de placement non enregistrés, les actions et obligations, les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les prêts à des tiers, les autres fonds détenus en fiducie, les titres adossés à des actifs et tout autre investissement ou actif financier non inclus ailleurs.

Figure 2 : Part ayant des REER, des CELI, les deux ou aucun des deux, 2012 – 2019

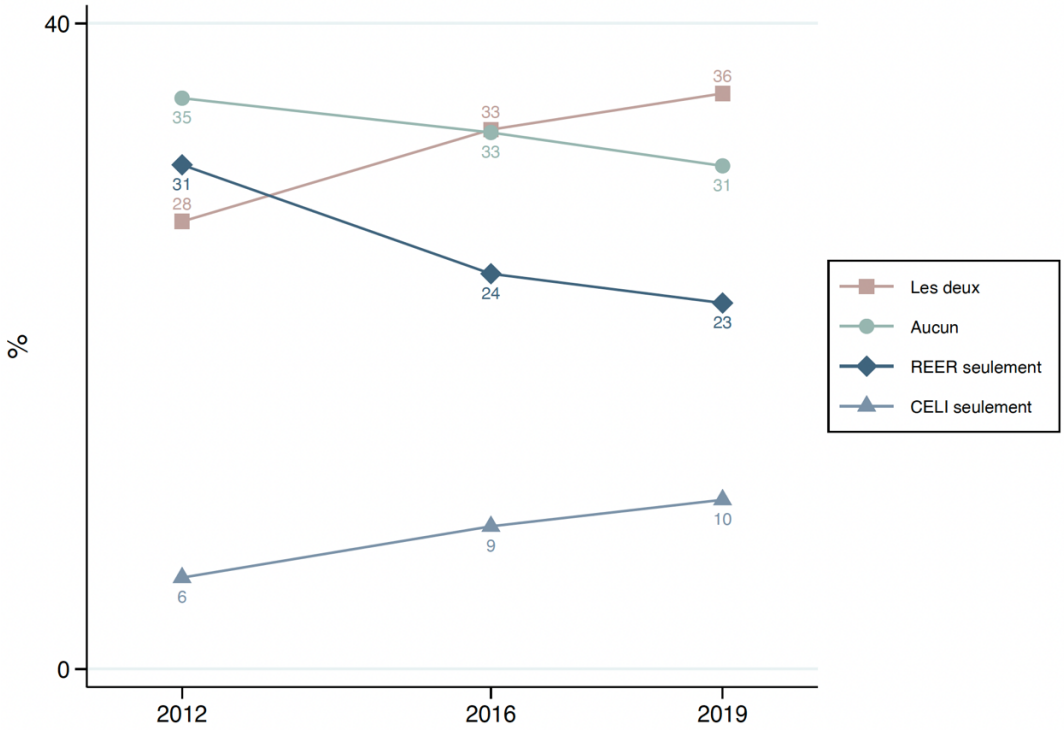

Notes : Voir Figure 1.

La part des actifs financiers des ménages investis dans des CELI a également augmenté considérablement. Les CELI sont passés de 5 % des actifs financiers en 2012 à 11 % en 2019 (Figure 3). Tous les autres investissements ont diminué en proportion des actifs financiers. Dans les sections suivantes, nous ventilons ces tendances par âge et par revenu pour comprendre quels groupes sont à l'origine de ces changements.

Figure 3 : Part des actifs financiers des ménages, 2005 – 2019

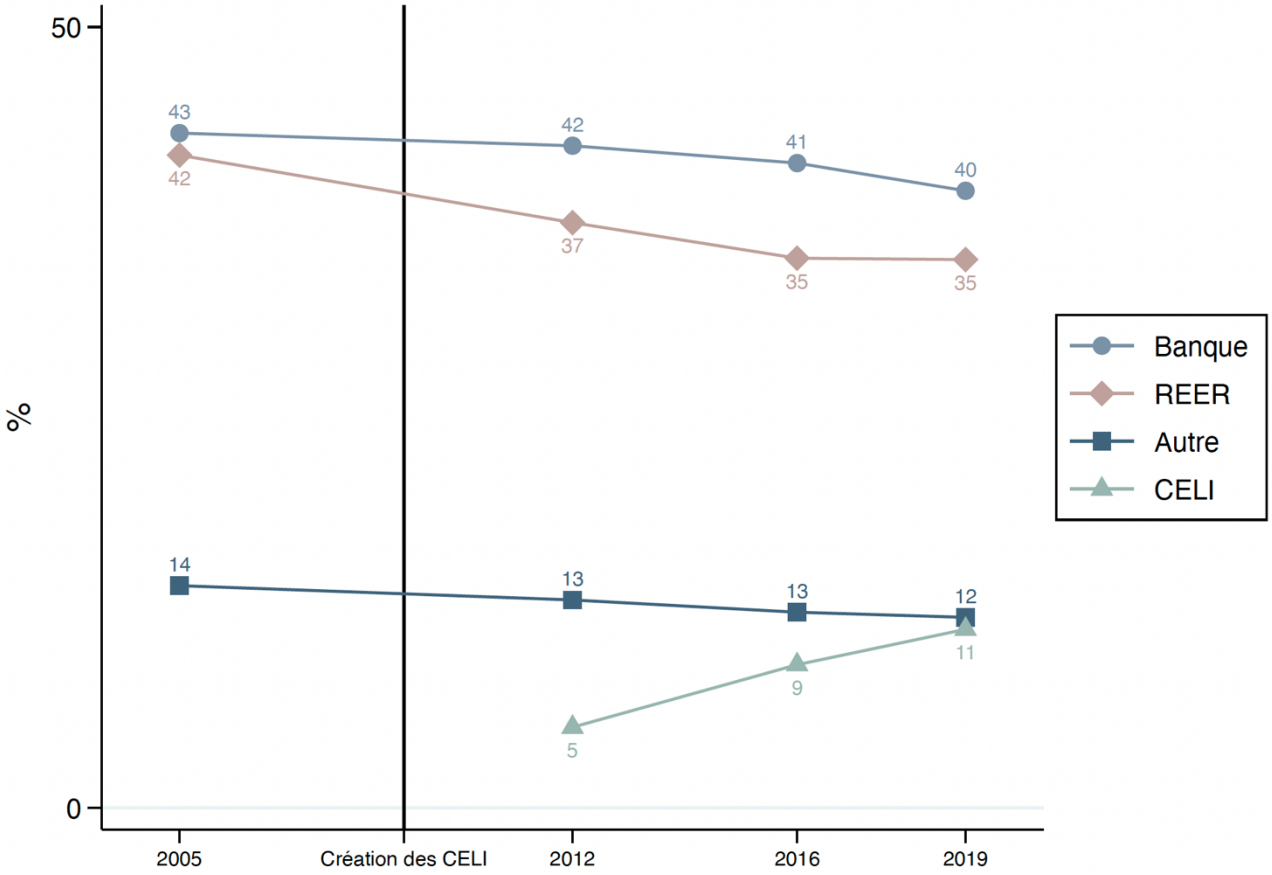

Notes : Voir Figure 1.

UTILISATION DES VÉHICULES D'ÉPARGNE SELON L'ÂGE

En 2019, les ménages plus jeunes étaient légèrement plus susceptibles de ne posséder aucun des deux véhicules d'épargne par rapport aux autres groupes d'âge, et les ménages d'âge moyen étaient légèrement plus susceptibles de posséder les deux véhicules (Figure 4). Au fil du temps, la proportion de ménages canadiens possédant uniquement un CELI a augmenté dans tous les groupes d'âge. Cela est particulièrement vrai pour les ménages les plus jeunes et les plus âgés. Ceux qui détenaient uniquement des REER étaient les plus nombreux parmi les ménages d'âge moyen.

La part des actifs financiers des ménages selon les groupes d'âge dans la Figure 5 montre la baisse relative de l'épargne sous forme de REER à tous les âges. En revanche, la part des actifs financiers investis dans les CELI a fortement augmenté au cours de la période, tous âges confondus. Ce sont les ménages les plus jeunes et les plus âgés qui ont le plus augmenté leur part de CELI au cours de la période, passant respectivement à 15 % et 16 % en 2019. En particulier, les ménages plus jeunes (les 20 à 29 ans) ont réduit leur part des REER et se sont tournés assez fortement vers les CELI. Cela pourrait être dû à la plus grande flexibilité du CELI comme outil permettant d'atteindre des objectifs d'épargne à court et à moyen terme. Par exemple, cela pourrait être dû à la hausse des prix de l'immobilier au cours de la période, qui a nécessité davantage d'épargne pour financer l'achat d'une maison ou d'autres achats à moyen terme. Cela pourrait également refléter, entre autres, des transferts de patrimoine intergénérationnels au sein des familles.

Figure 4 : Part ayant des REER, des CELI, les deux ou aucun des deux selon le groupe d'âge, 2012 – 2019

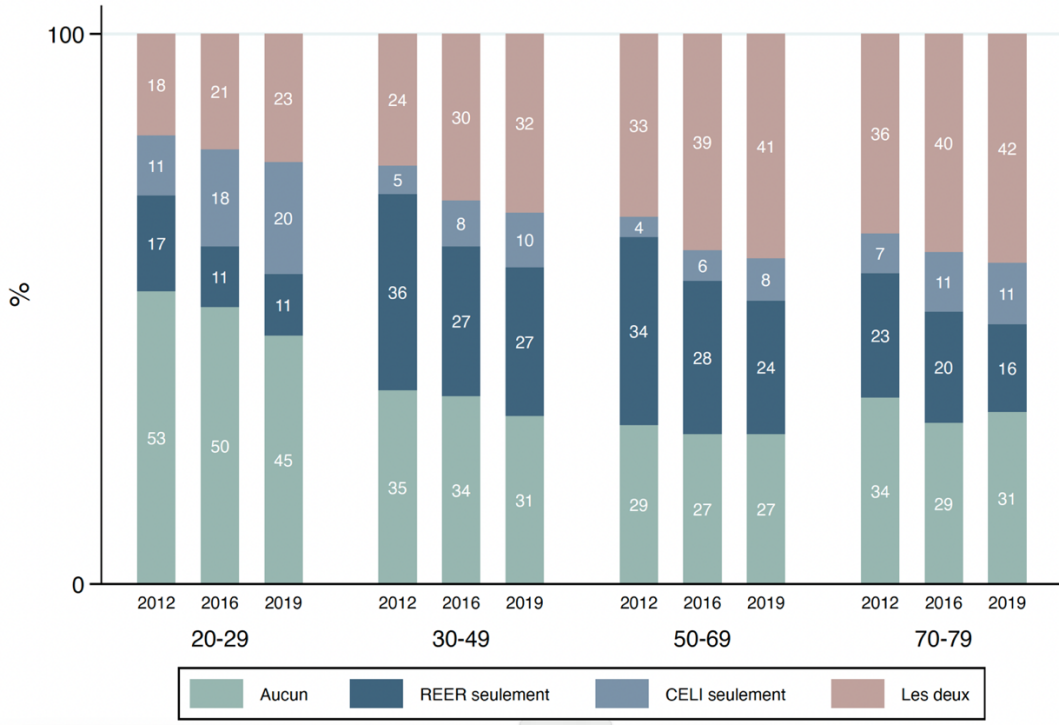

Notes : Voir Figure 1.

Figure 5 : Part des actifs financiers des ménages selon le groupe d'âge, 2005 – 2019

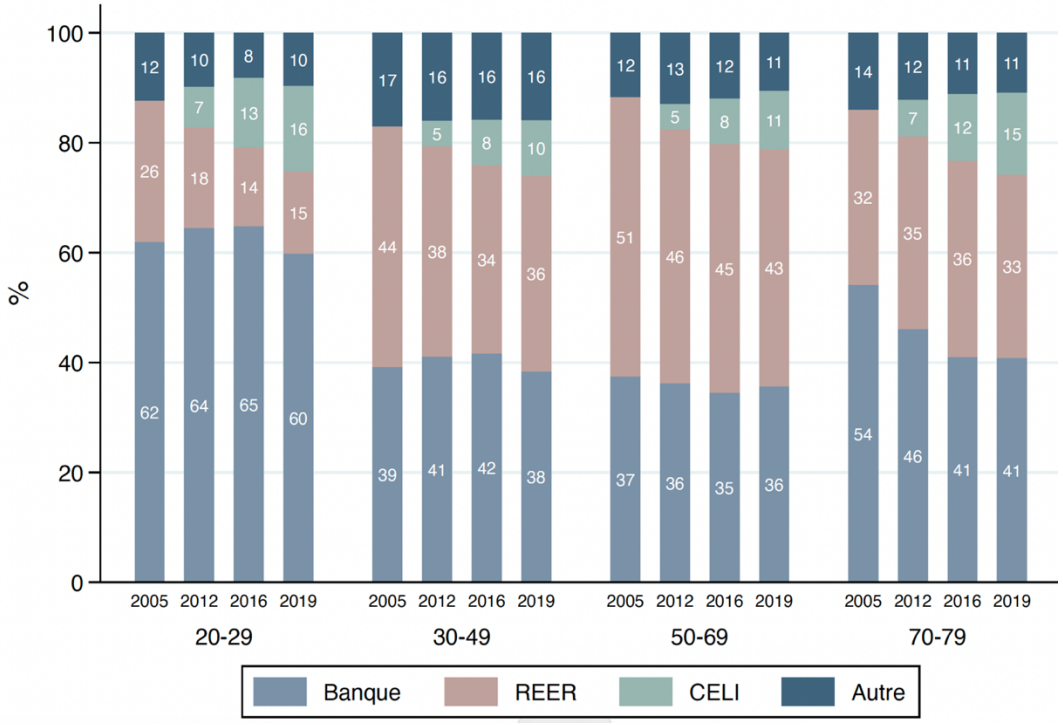

Notes : Voir Figure 1.

Les ménages plus âgés affichent également un changement majeur dans l'utilisation du CELI, particulièrement parmi ceux qui sont dans la phase dite de décaissement à la retraite. Les ménages âgés de 70 à 79 ans qui possèdent un FERR, qui exige des retraits annuels minimums,[6] semblent effectuer des dépôts importants dans leur CELI. De plus, ils disposent de l'espace de cotisation le plus faible par rapport aux autres ménages.[7] Les FERR ont été critiqués parce qu'ils pourraient forcer certains Canadiens à retirer plus de fonds qu'ils ne le souhaiteraient, ce qui soulève des inquiétudes quant à la possibilité de survivre à leur épargne (Robson et Laurin 2023). Quoi qu'il en soit, les données suggèrent que les Canadiens possédant un FERR sont beaucoup plus susceptibles de déposer chaque année un excédent d'épargne dans leur CELI, comme le démontrent les soldes CELI des ménages possédant un FERR par rapport à ceux sans FERR (Figure 6).

[6] Les Canadiens sont tenus de convertir leurs REER en FERR avant la fin de l'année au cours de laquelle ils atteignent 71 ans. Les FERR comportent des exigences de retrait minimum chaque année qui obligent les Canadiens à puiser dans leur épargne, qu'ils le veuillent ou non.

[7] Les données de l'ESF indiquent que les ménages âgés de 70 à 79 ans avaient utilisé 31 % de leurs droits de cotisation à un CELI en 2019, soit le double de la part des ménages des autres groupes d'âge, qui en avaient utilisé 16 % en moyenne.

Les données de l'Agence du revenu du Canada révèlent que les ménages plus âgés et plus jeunes utilisent le CELI de manière très différente.[8] Les ménages plus jeunes ont tendance à y effectuer des dépôts et des retraits plus fréquemment pour des montants plus petits, tandis que les ménages plus âgés déposent et retirent des montants importants de temps en temps.[9]

UTILISATION DES INSTRUMENTS D'ÉPARGNE SELON LE REVENU

Le recours aux CELI diffère en fonction des revenus. Les ménages à faible revenu sont beaucoup plus susceptibles de ne posséder aucun des deux véhicules, tandis que les ménages à revenu élevé sont beaucoup plus susceptibles de posséder les deux (Figure 7). Au fil du temps, toutefois, les CELI ont gagné en popularité auprès des ménages à faible revenu. De plus, le fait de détenir uniquement un CELI est plus répandu parmi les deux quartiles de revenu les plus bas, où l'utilisation des REER stagne également, ce qui indique que les ménages à faible revenu ont été davantage attirés par les CELI que par les REER – ce qui est conforme aux objectifs énoncés dans le budget fédéral de 2008.

Figure 6 : Solde CELI selon la possession d'un FERR
dans le groupe d'âge 70-79 ans, 2012 – 2019

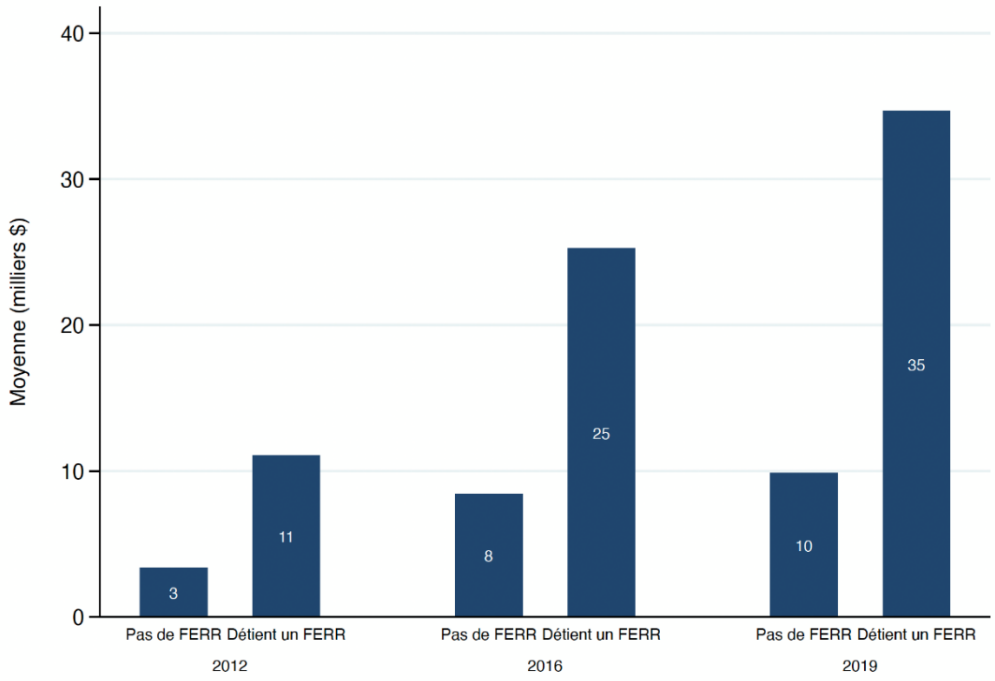

Notes : Voir Figure 1.

[8] Voir https://www.canada.ca/en/revenue-agency/programs/about-canada-revenue-agency-cra/income-statistics-gst-hst-statistics/tax-free-savings-account-statistics/tax-free-savings-account-statistics-2019-tax-year.html

[9] En 2019, les Canadiens âgés de 20 à 29 ans ont effectué 22 dépôts et seulement huit retraits par an, d'un montant moyen d'environ 5 000 $. En revanche, les Canadiens âgés de 70 à 74 ans ont effectué six dépôts et trois retraits par an, d'un montant moyen d'environ 9 700 $.

En proportion des actifs financiers des ménages, les soldes des CELI sont similaires dans toute la répartition des revenus, augmentant d'une ampleur similaire dans tous les quartiles de revenu (Figure 8). Toutefois, les ménages à faible revenu et ceux à revenu élevé ont réparti leur épargne différemment à mesure qu'ils augmentaient leur part de CELI. Il semble que les ménages à faible revenu aient remplacé les actifs bancaires et les autres actifs financiers tandis que les ménages à revenu élevé ont remplacé les REER.

Même si l'adoption des CELI a été lente par rapport aux autres groupes de revenus, la part de l'épargne CELI chez les ménages à faible revenu a connu une croissance notable. Cela est encourageant, car les travailleurs à faible revenu ont le plus à gagner d'utiliser les CELI plutôt que les REER pour épargner pour la retraite, les retraits du CELI ne réduisant pas les prestations gouvernementales fondées sur le revenu (comme le SRG). C'était l'un des principaux objectifs de l'introduction du CELI. Cela dit, depuis leur création des CELI, les ménages de l'ESF affichent une proportion qui reste élevée d'épargne dans les REER parmi les ménages à faible revenu – même si les REER sont potentiellement les plus désavantageux pour ce groupe, surtout lorsque l'épargne est destinée à la retraite.[10]

[10] L'une des limites des données de l'ESF est qu'elles ne fournissent qu'un portrait instantané des ménages dans l'année où l'enquête est menée – les données ne sont pas longitudinales et ne suivent donc pas spécifiquement les ménages à faible revenu au fil du temps. En conséquence, certains ménages qui participent à l'enquête peuvent connaître une baisse temporaire de leurs revenus pendant une année, plutôt que des revenus demeurant faibles au fil du temps.

Figure 7 : Part ayant des REER, des CELI, les deux ou aucun des deux selon le quartile de revenu, 2012 – 2019

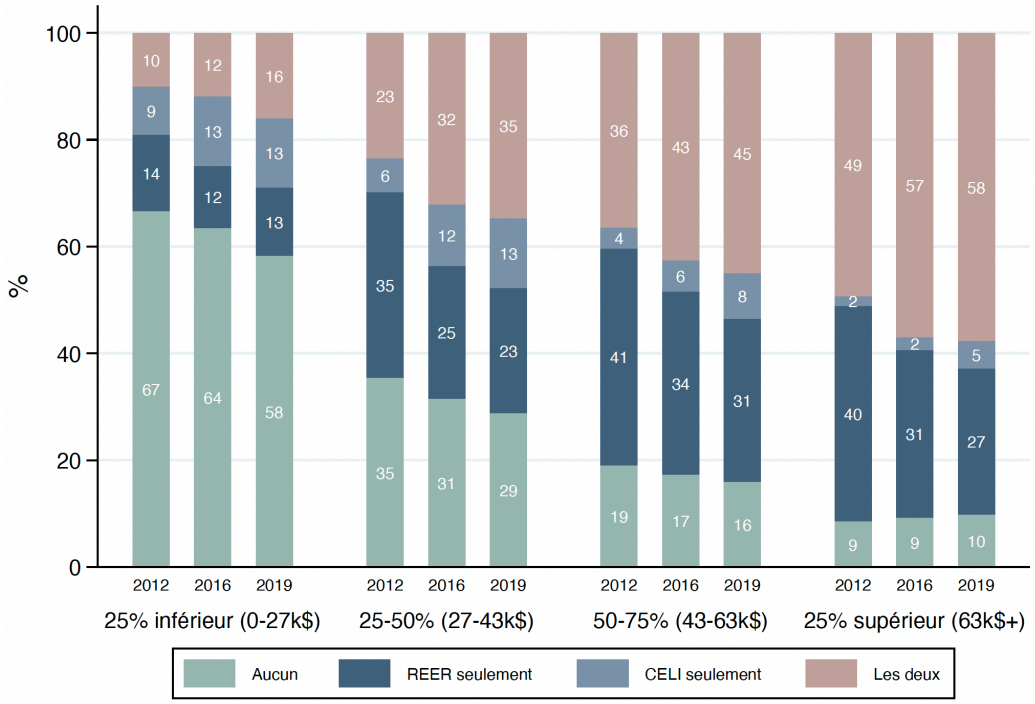

Notes : Voir Figure 1.

Figure 8 : Part des actifs financiers des ménages par quartile de revenu, 2005 – 2019

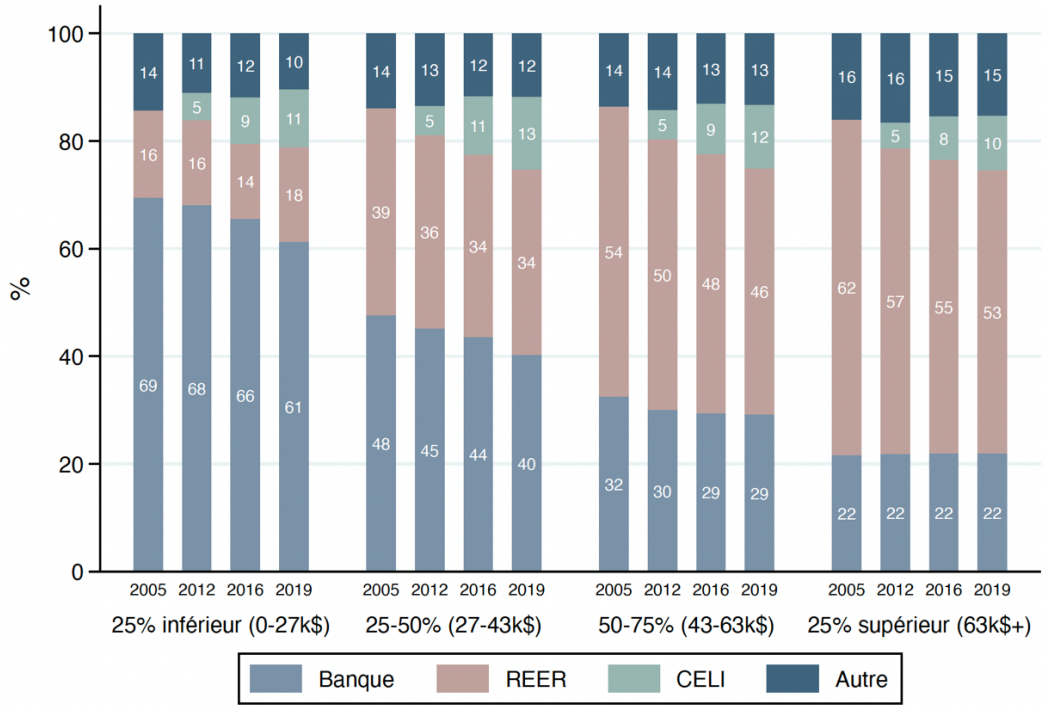

Notes : Voir Figure 1.

CONCLUSION ET CONSIDÉRATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

Le budget fédéral de 2008, qui annonçait l'introduction des CELI, énonçait plusieurs objectifs et avantages pour ces comptes. Au-delà de la flexibilité des CELI, comme permettre des retraits et des recotisations sans affecter les droits de cotisation cumulatifs, les objectifs explicites des CELI comprenaient : 1) leur utilisation potentielle comme compte d'épargne intéressant pour les Canadiens une fois qu'ils commencent à retirer leur épargne-retraite ; et 2) que les CELI peuvent offrir de meilleures possibilités d'épargne aux travailleurs à revenu faible et moyen, car ils évitent la récupération des prestations du SRG en fonction du revenu.

Depuis leur introduction en 2009, les CELI ont transformé le paysage de l'épargne au Canada. Au rythme de croissance actuel, il est probable que les CELI deviendront aussi populaires que les REER dans un avenir prévisible. Il est encourageant de constater que les résultats montrent que les CELI font des progrès significatifs vers les objectifs énoncés. Parmi tous les groupes d'âge au Canada, les CELI sont les plus utilisés par les personnes de plus de 70 ans. L'utilisation est particulièrement élevée pendant la phase de décaissement de l'épargne-retraite, comme en témoignent les ménages possédant un FERR. Dans ces circonstances, il est probable que les CELI soient utilisés pour déposer des retraits excédentaires de revenu de pension et stockés pour des achats importants ou pour lisser la consommation.

Fait quelque peu étonnant, les jeunes ménages canadiens sont également de grands utilisateurs du CELI. De nombreux jeunes Canadiens ne voient peut-être pas l'intérêt d'utiliser les REER pour atteindre leurs objectifs d'épargne à long terme et préfèrent peut-être la flexibilité qu'offrent les CELI à court et à moyen terme. Il y a cependant davantage à explorer ici pour comprendre pourquoi ce groupe d'âge préfère les CELI aux REER.

Le recours au CELI chez les personnes à revenu faible ou moyen augmente également au fil du temps. Dans les premiers moments du CELI, la détention et la croissance des CELI étaient quelque peu modérées parmi ces groupes, ce qui est particulièrement surprenant étant donné les avantages qu'ils offrent aux personnes à faible revenu une fois à la retraite. Néanmoins, les tendances de la dernière décennie sont quelque peu rassurantes.

Parallèlement, l'introduction des CELI a accru la complexité des décisions d'épargne pour de nombreux Canadiens, qui doivent choisir combien et comment épargner. Il est impératif de trouver des moyens d'améliorer la littératie financière pour garantir que les Canadiens fassent de bons choix (Laurin, Messacar et Michaud 2023). Pour de nombreux épargnants, la réalité est que la décision de prioriser le CELI ou le REER, lorsqu'ils désirent placer un dollar d'épargne, est prise plus ou moins à l'aveugle.

Toutefois, les interventions éducatives peuvent améliorer les décisions d'épargne des Canadiens qui ne savent pas où placer leur prochain dollar d'épargne (Boyer, d'Astous et Michaud 2022). Par conséquent, les interventions et le soutien éducatifs devraient retenir l'attention des décideurs publics et privés de manière particulièrement marquée. Malgré une croissance prometteuse de l'utilisation parmi les ménages à revenu faible ou moyen, il reste encore beaucoup de travail à faire pour éduquer les Canadiens sur la meilleure façon d'utiliser ces véhicules (Shillington 2019).

RÉFÉRENCES

Baldwin, Bob (2019). « The Evolving Wealth of Canadians Approaching Retirement. » Institut C.D. Howe Working Paper. Toronto : Institut C.D. Howe.

Boyer, M. Martin, Philippe d'Astous et Pierre-Carl Michaud (2022). « Tax-sheltered retirement accounts: Can financial education improve decisions? » The Review of Economics and Statistics. Volume 104, Issue 3, Mai. Pages 611 – 630.

Busby, Colin, Tessa LoRiggio et Pierre-Carl Michaud (2023). « Le patrimoine des Canadiens autour du moment de la retraite : les implications de décennies de changement pour des revenus de retraite adéquats. » Note IRE N° 1. Institut sur la retraite et l'épargne : HEC Montréal. https://ire.hec.ca/wp-content/uploads/2023/01/Note-IRE-01-FR-1.pdf

Canada (2008). « The Budget Plan 2008: Responsible Leadership. » Department de Finance. Gouvernement du Canada. https://www.budget.canada.ca/2008/pdf/plan-eng.pdf

Laurin, Marianne, Derek Messacar et Pierre-Carl Michaud (2023). « Financial literacy and the timing of tax-preferred savings account withdrawals. » Journal of Accounting and Public Policy. Volume 42, Issue 2, Mars–Avril 2023, Article numero 106922

Robson, William BP et Alexandre Laurin (2023). « Live Long and Prosper? Mandatory RRIF Drawdowns Raise the Risk of Outliving Tax-Deferred Saving ». Institut C.D. Howe Commentaire 641. Toronto : Institut C.D. Howe

Shillington, Richard (2019). « Are Low-Income Savers Still in the Lurch? TFSAs at 10 Years. » IRPP Insight no. 27. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.